

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 69 (1997)

Heft: 2

Artikel: Les jardins de la paix

Autor: M.W.-J.P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES JARDINS DE LA PAIX

Sur le terrain autrefois utilisé par les jardiniers de la ville, la société coopérative «Les Jardins de la paix» avait, pour sa première réalisation, comme priorité d'offrir des logements subventionnés, destinés principalement à de jeunes ménages avec enfants.

Située dans un quartier d'habitation en ordre non contigu, la parcelle, de forme allongée et orientée est-ouest, s'ouvre sur un parc arborisé bordant l'avenue de la Paix.

La morphologie du terrain et le programme ont été les vecteurs du projet. Un accès longeant la limite nord de la parcelle, rythmé par les escaliers extérieurs, permet de desservir les quatre volumes identiques ainsi que les services aux sous-sol. Les espaces communs, dégagés entre les constructions et se prolongeant au sud, structurent la parcelle. Ils favorisent les échanges et rencontres ainsi que la qualité de vie de l'ensemble.

Les appartements en duplex de trois pièces et demie et quatre pièces et demie se superposent sur les trois trames traversantes. En disposant les espaces de jour au rez et au dernier niveau, il en résulte une zone de nuit intermédiaire. Tous les logements possèdent un espace extérieur, en jardin ou en balcon. La coursive en façade est dessert les appartements supérieurs et révèle la typologie ainsi que l'échelles des habitations. Le traitement de la façade ouest reflète l'organisation intérieure des volumes. La forme arrondie du toit accentue l'orientation et donne un espace plus généreux à la partie haute des zones de jour.

La structure en lames de briques silico-calcaires définit la trame des appartements et leur orientation est-ouest. Ce matériau se retournant sur la façade arrière est laissé brut. L'enveloppe extérieure est ainsi identique sur trois faces. Cette conception accentue l'ouverture de la façade ouest, constituée par des éléments préfabriqués en bois, lui donnant un aspect de légèreté.

M. W-J. P.



jet. En novembre 1990, le conseil communal vote un droit de superficie accordé à la société coopérative d'habitation des «Jardins de la paix». Six mois plus tard le projet de construction est soumis à la commission consultative d'urbanisme qui lui donne un préavis favorable. Cette fois l'idée prend corps. Elle s'enracine dans le terrain des Jardins de la paix en juillet 1993. Et elle éclot sous forme d'appartements où les premiers locataires entrent à la fin juillet 1994 et les derniers en janvier 1995. En appui de ce projet, la coopérative qui porte son nom aura regroupé 210 sociétaires – locataires, entreprises, sociétés ou personnes privées – qui ont souscrit 1470 parts sociales de 500 francs l'unité. Par ce chenal, 735 000 francs de fonds propres auront été mis en œuvre. Le coût de la construction budgeté à près de six millions a été bouclé, en dessous de ce

montant, d'un quart de million. Autre objectif atteint: les appartements ont été pensés pour des couples jeunes avec enfants. Avec 36 enfants pour 24 locataires la proportion est bien respectée. Construction équilibrée «les Jardins de la paix» répondent à une série de questions que se pose notre société:

Comment? les architectes le disent (voir encadré).

Pourquoi? on vient de le voir. Combien? le tableau des chiffres nous l'indique.

Rien que de très normal en fait. Sinon que l'ensemble de ce projet est réussi sur le plan de la forme et du fond. C'est-à-dire qu'il est agréable à l'œil et aimable à habiter, comme nous l'ont confirmé plusieurs locataires.

Ce qui valait bien le détour par les «Jardins de la paix», beau titre pour un bon projet.

Robert Curtat



Ces locataires nous disent leur plaisir d'habiter en ces «Jardins de la paix». Décidément mieux qu'un titre, une ambition.